

ZONE DE MOUILLAGE DE LES ANSES D'ARLET

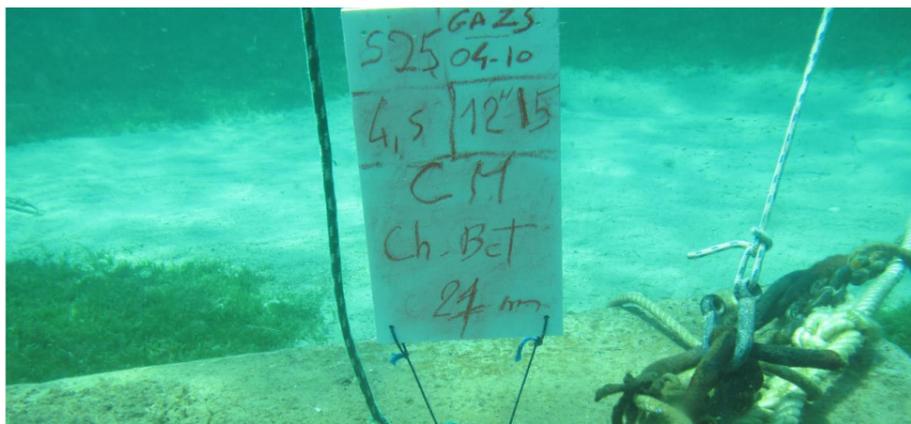


**INFORMATIONS
AUX USAGERS**



APPEL À TÉMOINS

ATTEINTE A LA ZONE DE MOUILLAGE ET A SON ENVIRONNEMENT MARIN



Suite à un phénomène naturel d'électrolyse, les bouées de surface des dispositifs d'amarrage ont été enlevées et rendues indisponibles. **Par des comportements irresponsables**, certains plaisanciers se sont amarrés aux socles immergés et continuent de l'être. Ils ont ajouté des chaînes et des cordages ; **actes pourtant interdits. Ces comportements incivils ont causé de graves dégradations**



- Les manques de respect des infrastructures, des règlements et des organisations ont conduit à la détérioration des dispositifs de la Zone de Mouillage de Les Anses d'Arlet.
- Patrimoine marin des martiniquais, outil des professionnels de la filière pêche et subaquatique (plongée), les fonds marins se sont trouvés dégradés.
- Ces comportements sont impropres à des gens de mer, à des personnes se disant « amoureuses de la mer ».
- Afin de permettre la préservation de l'environnement marin et de sa biodiversité, la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud a procédé à la réfection totale des dispositifs de la ZMO.
- Des individus malveillants ont vandalisé les nouveaux dispositifs. C'est une atteinte à un bien public.

« Ils compromettent la sécurité sur le mouillage, Ils compromettent Votre sécurité ».

- Aussi, nous appelons au civisme de tous et à la collaboration de chacun afin que ces équipements soient respectés.

Nous effectuons le présent **appel à témoins** afin que toute information nous soit apportée pour la Zone de Mouillage qui demeure un équipement sécurisé au service de la Martinique.

C'est un geste éco-citoyen, un acte responsable.
Vous remerciant,

LA DIRECTION

Aidez-nous par un acte citoyen et responsable en nous contactant au :
mail : mouillage-les-anses-arlet@espacesud.fr
tél: 0 696 445 692